

Sommaire

Préface	21
Les abréviations	22
Les signes	22
L'alphabet phonétique	22
Introduction	23
L'objet ancien français	23
La délimitation dans le temps : le paramètre diachronique	23
L'ancien français comme variation. La délimitation dans l'espace géographique et social : les paramètres diatopique et diastratique	24
L'extension géographique de l'ancien français et ses frontières linguistiques	24
Le statut linguistique de l'ancien français	24
L'ancien français comme mouvance et variance	31
Les perspectives systématiques	34
La sélection des textes et l'établissement du corpus	35
Les graphies et la présentation des variantes	38
Les exemples : citation et traduction	39
Les exemples et leur contexte	39
Les exemples et leur traduction	39
Carte et tableau	39

1 Éléments de phonologie et de morphophonologie 41

Système phonologique de l'ancien français	41
Remarques d'ensemble	41
Système vocalique	41
Système consonantique	42
Commentaires	42
L'accent	44
Nature de l'accent	44
Place de l'accent	44
L'accent dans le mot	44
L'accent de groupe	44
Phénomènes d'alternances	45
Conditionnements exercés sur des séquences de consonnes	45
Phénomènes d'effacement	45
Les consonnes labiales	45
Séquence /sts/	46
Séquence /n/ appuyé + consonne	46

Phénomènes de transition : l'épenthèse	47
Phénomènes de combinaison	47
Les mi-occlusives	47
La vocalisation	48
Phénomènes d'assourdissement	50
Phénomènes d'appui	51
• Phénomènes d'assimilation	51
/m/ et /n/ devant dentale	51
Assimilation de /n/ en /m/	51
Interversion	51
Phénomène de conditionnement de voyelle	51

CHAPITRE

2**Les paramètres de la description linguistique
de l'ancien français : incidence, prédicativité,
zones de la proposition et classes de mots**

52

Les degrés d'incidence	52
La prédicativité	53
Les zones de la proposition	53
Les classes de mots	54
Syntagme nominal, syntagme verbal	54
Le syntagme nominal	54
Le syntagme verbal	57
Les articulants de proposition	57
La notion de formant	57

CHAPITRE

3**Le substantif et son assiette**

59

Remarques d'ensemble	59
Le genre	60
Le genre artificiel	60
Le genre naturel	61
Le nombre	62
Le cas d'emploi : la déclinaison et son fonctionnement	62
Morphologie	63
Types de déclinaisons	63
Variations phonétiques devant <i>s</i> de flexion	70
Maintien ou pratique de la déclinaison latine dans les anthroponymes	72
Les lacunes du système	73
La déclinaison <i>in vivo</i>	74
Caractère non fonctionnel de la déclinaison	74
Flottement et effacement de la déclinaison	75

Mouvements de régularisation et institutionalisation de la déclinaison	80
Emploi particulier de la marque <i>-s</i>	81
Résistances et processus de lexicalisation	82
Les fonctions et leurs constructions	83
Le cas sujet et ses fonctions	83
Le sujet grammatical du verbe aux modes personnels	83
Elément nominal se rapportant au sujet grammatical	84
Apostrophe en adresse directe	85
Possibilités d'ellipse	85
Le cas régime et ses fonctions	86
Régime direct	86
Apposition au régime	87
Attribut du régime	87
Régime indirect : le complément datif sans préposition	87
Complément déterminatif génitif en équivalence d'adjectif, dit cas régime absolu	91
Le tour expressif <i>li fel d'anemi</i>	101
Complément dit circonstanciel en équivalence d'adverbe	101
Complément sans préposition exprimant une quantité	103
Complément en construction absolue avec un participe	104
Complément prédicat	104
Les transferts dans le plan nominal	104

4 Les déterminants 105

Remarques d'ensemble	105
L'article défini et indéfini	105
Formes de l'article	105
Formes de base	105
Formes élidées	107
Formes enclitiques de l'article défini	107
Emploi et non-emploi de l'article	108
Remarques d'ensemble : les paramètres de l'emploi de l'article	108
Absence d'article	109
Emploi de l'article défini	112
Emploi de l'article indéfini	113
Emploi de l'article avec les noms propres	113
L'article et le pluriel	115
Absence d'article au pluriel	115
Le pluriel <i>uns/unes</i> de l'article indéfini	115
L'article et le partitif	117
L'opposition mémoriel/amémoriel	120
Valeurs particulières de l'article	120
Valeur démonstrative de l'article défini	120
Emploi comme pronom	121
Emploi marquant l'unicité	121
Développement de l'emploi de l'article	122
Le démonstratif	122

Remarques préliminaires et définitions	122
Démonstratif, article et pronom personnel	122
Les démonstratifs comme symboles indexicaux	123
Formes des démonstratifs	123
Formes communes	123
Formes régionales marquées	124
Commentaires sur l'emploi et l'évolution des formes	124
L'emploi syntaxique des formes en ancien français	128
L'emploi des formes longues et très longues	128
L'opposition de <i>cist</i> et de <i>cil</i>	130
Le démonstratif dans l'ensemble des paramètres du système de repérage	137
L'emploi du neutre	138
Emplois anaphoriques de <i>ce</i> sans <i>que</i>	138
<i>Ce</i> dans les phrases en ce <i>que</i>	142
Remarques conclusives sur l'évolution du système des démonstratifs de l'ancien français vers le français moderne	145
Le possessif	146
Remarques d'ensemble : la notion de possession	146
Les articles et pronoms possessifs et leur morphologie	147
Système fondamental	147
Formes primitives du système	149
Variations diatopiques du système	149
Évolution diachronique du système	151
Fonctionnement syntaxique	152
Le triple système de l'ancien français	152
Exploitation et évolution du système	156
Particularités secondaires	157

CHAPITRE

5

Les quantificateurs indéfinis

160

Remarques d'ensemble	160
Les quantificateurs de totalité	161
Le quantificateur <i>tot</i>	161
Formes	162
Fonctions et accord	162
<i>Tot</i> quantificateur d'intégralité/de totalité : emploi de l'article	164
Problèmes d'accord avec le verbe	165
Les concurrents expressifs de <i>tot</i> pour la totalité au pluriel	165
Le quantificateur <i>chacun/chaque</i>	166
Formes	166
Emplois	166
Le quantificateur <i>nul</i>	167
Formes	167
Emplois	167
Concurrents de <i>nul</i>	168
Évolution	169
Les quantificateurs gradiants marquant la grande quantité : <i>molt, maint, plusor, tant, quant, assez, trop, gaire(s)</i>	169

<i>Molt</i>	169
Formes et emplois	169
Relief de <i>molt</i> dans la structure thématisante de relief	170
Concurrents expressifs	171
<i>Maint</i>	171
Origine étymologique	171
Emploi	172
<i>Pluisor</i>	172
Origine étymologique	172
Formes	172
Emplois	172
<i>Tant</i>	174
Origine étymologique	174
Formes	174
Emplois et sens	174
<i>Quant</i>	176
<i>Assez</i>	176
Formes	177
Statut et emploi	177
<i>Trop</i>	178
<i>Gaire(s)</i>	178
Les quantificateurs marquant la petite quantité	179
<i>Aucun</i>	179
Formes	179
Emplois	179
<i>Auques</i>	180
<i>Auquant</i>	181
Formes	181
Emplois	181
<i>Poi</i>	182
Formes	182
Emploi	182
<i>Poi</i> et <i>petit</i> en structures de relief	183
Concurrents expressifs de <i>poi</i>	183

CHAPITRE

6

Les identificateurs et l'expression de l'identité et de l'altérité : *meïsme*, *tel*, *autre*

184

Remarques d'ensemble	184
<i>Meïsme</i>	185
Etymologie et formes	185
Valeurs et emplois	185
<i>Tel</i> et ses composés	186
Remarques d'ensemble	186
Formes	186
Fonctionnement	187
<i>Tel</i> adjectif	187
<i>Tel</i> pronominal	189
<i>Au(tre)tel</i>	190
<i>Tel</i> et les démonstratifs	191

Autre	192
Origine et formes	192
Emplois et fonctions	192
<i>Autre</i> avec article ou déterminant défini	192
<i>Autre</i> avec zéro ou un indéfini	194
<i>Autre</i> marquant l'altérité dans l'identité	194
<i>Autrui</i>	195
Le pronom <i>el</i>	196

CAPITRE

7

Les adjectifs (degré positif)

Remarques d'ensemble	197
Morphologie	198
Adjectif à deux bases	198
Types de déclinaison	198
Les adjectifs non épicènes	199
Les adjectifs épicènes	200
Variations morphophonologiques	202
Variations phonétiques devant <i>s</i> de flexion	202
Variations phonétiques masculin/féminin	203
Phénomènes d'analogie	203
La déclinaison <i>in vivo</i>	205
Phénomènes d'accord	205
Déclinaisons analogiques	206
Vers l'effacement des cas	206
Sens passif et sens actif des adjectifs en <i>-able</i>	207
Syntaxe	207
Le tour d'identification	207
Emploi adverbial et intégration dans un syntagme verbal	207
Intégration dans une locution verbale	207
Emploi adverbial	208
Emploi substantivé	209
Position des adjectifs épithètes par rapport au substantif	209
Principe général	209
Étude restreinte	210

CAPITRE

8

Les adjectifs (comparatif et superlatif)

Morphologie	215
Formes synthétiques	215
Comparatifs et superlatifs relatifs synthétiques	215
Superlatifs synthétiques absous	216
Formations analytiques	217
Syntaxe	217
Fonctionnement de la déclinaison	217

Comparatif synthétique épithète ou attribut	218
Concurrence des formes analytiques et destin des formes synthétiques	218
Emploi des formes synthétiques neutres	219
Emploi de l'article	219
Renforcement par <i>de</i>	219
Le complément du comparatif et du superlatif relatif et sa construction	219
Autres moyens d'expression de la superlation	220

9 Les numéraux 222

Remarques d'ensemble	222
Les numéraux cardinaux	222
De 1 à 16	222
Formes particulières	223
Les dizaines	224
Les centaines	224
Mille et ses multiples	224
Emploi de <i>tel</i>	225
Emploi de <i>tant</i>	225
Emploi dans un décompte	225
Ecriture des nombres	225
Les ordinaux	225
Le système héréditaire de type fort	226
Les séries de type faible	226
Fonctionnement syntaxique des ordinaux et cardinaux	227
Place de l'adjectif ordinal	227
Place de l'adjectif cardinal	227
Emploi de l'ordinal en construction absolue	227
Emploi de l'ordinal sans article	228
Emploi de <i>de</i> avec les ordinaux et les cardinaux	228
Les distributifs	228
Emplois	228
Les distributifs au jeu de dés	229
Les multiplicatifs	229

10 Le système verbal 230

Morphologie	230
Remarques d'ensemble	230
Définitions préliminaires : structure du verbe	230
Distribution des formes faibles et des formes fortes	230
L'infinitif	232
Types d'infinitifs	232
Variantes, réflections et tendances évolutives	233

Le participe passé	235
Le type faible	235
Le type fort	236
Déclinaison	236
Participes lexicalisés	237
Concurrence de formes	237
Mouvements d'évolution	237
• Le participe présent ou forme en <i>-ant</i>	237
Le présent	238
Le radical : formes fortes et formes faibles	238
Les flectifs	245
La forme en <i>-re</i>, résidu du plus-que-parfait latin	252
Le passé simple	253
Problèmes de dénomination	253
Les grands types de passé simple	253
Le subjonctif imparfait	261
Base du subjonctif imparfait	261
Thème du subjonctif imparfait	261
Flectifs du subjonctif imparfait	261
Paradigmes des formes communes	261
Le futur et le conditionnel	263
Remarques d'ensemble	263
Morphologie :	
le traitement de la base infinitive et ses avatars	265
L'imparfait	271
Remarques d'ensemble	271
Les types d'imparfaits, leur aire de diffusion et leur évolution	271
L'imparfait du verbe <i>estre</i>	274
Les temps composés	277
Le passé composé	277
Les temps composés de l'antérieur du passé	277
Les temps surcomposés	278
Traits particuliers de la morphologie du système verbal	
selon les régions	278
Ouest	278
Anglo-normand	278
Picard	278
Lorrain	279
Bourguignon	279
Conjugaison des principaux verbes	280
Fonctionnement	293
Auxiliaires	293
La voix	294
L'infinitif passif	294
Voix active et voix passive dans les formes nominales	295
La voix passive dans les formes personnelles	297
Le tour pronominal	299
Place du pronom réflexif	299
Les tours productifs en ancien français et leurs valeurs	299
Le mode	309
Remarques générales	309
Le mode impératif	309
Le mode nominal (infinitif et participes)	312

Le mode subjonctif	333
La phase	334
La phase imminentielle	334
La phase ingressive	335
La phase durative	337
La phase égressive	338
Le transfert du procès : la périphrase à valeur causative	339
Les temps grammaticaux ou tiroirs verbaux	361
Paramètres descriptifs	361
Le présent	361
Futur et futurité	363
Le passé simple	364
L'imparfait	367
La forme en <i>-re</i> , dite aussi «parfait inactuel»	371
Le passé composé	372
Les temps composés de l'antérieur du passé	381
Les temps composés du futur	383
Les temps surcomposés	383
Emplois stylistiques et emplois «réels»	383
Phénomènes d'accord	386
Accord avec un collectif	386
Accord dans l'expression du générique	390
Accord avec l'un des sujets d'une séquence	390
Accord avec le sujet d'un verbe impersonnel	392
Changement de personne dans le discours direct	392
Valence du verbe : les constructions	393
Construction prépositionnelle ou non de l'infinitif régi de verbes bivalents	393
Construction de régimes non infinitifs	394
Construction trivalencielle à datif lexical ou étendu	395
Construction à infinitif régime	395
Construction à objet interne	395
Construction transitive de verbes	395
L'impersonnel	396
Définition et palette d'emplois	396
L'emploi du pronom personnel sujet dans l'impersonnel	405
Régime de l'impersonnel	405
Impersonnel + infinitif	406

11

Le pronom personnel

CHAPITRE

407

Remarques d'ensemble	407
Morphologie	407
Tableau d'ensemble	407
Observations	409
Compléments (<i>on/en/an, en/i, cors et cuer</i>)	409
L'éisión	414
L'enclise	415
Formes régionales marquées	417
Tendances évolutives	419
Syntaxe	420

Les pronoms de l'interlocution	420
Le pronom sujet	424
Statut du pronom sujet	424
Expression et non-expression du pronom sujet	424
Disjonction et autonomie du pronom sujet	433
Conclusion	437
Le pronom régime	438
Fonctions des pronoms	438
Fonctionnement d'ensemble des différentes formes	438
Le pronom réflexif <i>se</i> et le double statut de <i>soi</i>	449
Tendances évolutives	454
Emploi des formes directes et indirectes	454
Emploi d'un seul régime pronominal	454
Le pronom régime de troisième personne	455

CHAPITRE

12 Les prépositions

Remarques d'ensemble	461
Les prépositions-chefs <i>a</i> et <i>de</i>	463
Remarques d'ensemble	463
La préposition <i>a</i> et ses valeurs	463
La préposition <i>de</i> et ses valeurs	469
La préposition <i>par</i> vs. <i>por</i>	475
Formes et graphies	475
La préposition <i>par</i>	476
La préposition <i>por</i>	477
Les prépositions proprement locatives ou d'emploi spatial	481
Remarques d'ensemble	481
Paramètres morphosyntaxiques	481
Regroupements	482
Paramètre sémantique	483
Les prépositions marquant la superposition et la subposition	483
Les prépositions marquant la superposition	483
Les prépositions marquant la subposition	485
Les prépositions marquant le haut et le bas	486
Les prépositions marquant l'antéposition et la postposition	486
Les prépositions marquant l'inclusion et l'exclusion	487
La préposition locative <i>en</i>	487
Les prépositions locatives <i>enz</i> , <i>denz/danz</i> , <i>dedenz/dedanz</i> et les prépositions à base <i>mi</i> : <i>enmi</i> , <i>parmi</i>	489
Les prépositions locatives <i>fors/hors</i> , <i>dehors/defors</i>	490
Les prépositions marquant la proximité vs. l'éloignement	491
La préposition locative <i>entre</i>	493
Les prépositions locatives <i>par</i> vs. <i>por</i> marquant la transition et l'anticipation	493
Les prépositions marquant l'orientation d'un point de départ vers un point d'arrivée	495
Orientation d'un point de départ	495

Orientatio	Orientation vers un point d'arrivée	496
	Les prépositions marquant l'extrémité	498
Les prépositions marquant l'addition et la soustraction		498
Addition		498
Soustraction et exclusion non spatiale		501
Emploi des prépositions		502
Absence de reprise dans un couple d'éléments coordonnés		502
Absence dans des textes versifiés		502
Double fonction de la préposition		502
CHAPITRE 13 Les adverbes		503
Remarques d'ensemble		503
Morphologie des adverbes		504
Formation par dérivation		504
Suffixe <i>-on(s)</i>		504
Adverbes en <i>-ment</i>		504
Marque <i>-s</i>		505
Les adverbes de phrase		505
Les adverbes de continuité/discontinuité thématique.		
<i>Si</i> et ses concurrents		505
Formes et statut de <i>si</i>		505
<i>Si</i> comme strument de rappel		507
<i>Si</i> comme strument d'appel		515
Les adverbes spatio-temporels connecteurs		516
Les adverbes de temps <i>or/ores</i> vs. <i>lors/alors</i>		516
Les adverbes situant les procès les uns par rapport aux autres		523
Les adverbes assertifs		523
L'adverbe <i>ja</i>		523
Autres adverbes assertifs		524
Les adverbes adversatifs et restrictifs		525
Les adverbes quantificateurs et intensifs		525
Les adverbes de mots		526
Les adverbes appréciatifs		526
Les adverbes temporels non connecteurs		528
Les adverbes temporels proprement dits		528
Les adverbes marquant la modalité temporelle		528
Les adverbes locatifs		531
Aperçu d'ensemble		531
Fonctionnement des adverbes de lieu		532
Le présentatif <i>ez</i>		537
Les adverbes qualificatifs de procès dits aussi adverbes de manière		538
Les adverbes en <i>-on(s)</i>		539

Les relatives comparatives
Emploi du mode *tao* à propos de

Remarques d'ensemble : préverbes, prépositions, adverbes et particules séparées

540

Le micro-système des particules séparées : fonctionnement

542

Expression de la direction

542

Emploi seul, cumulé, avec complément

542

Mobilité et autonomie des particules

542

L'ordre verbe-particule/particule-verbe

542

Rapports sémantiques des particules et de la base

543

Les particules séparées et l'ordre des mots

545

Remarques d'ensemble

547

Les formes pronominales de base *qu-*

548

***Dont* et *ou* en diachronie**

548

La forme *cui*

549

Les formes *qui/que/quoi*

549

Les formes *dont/ou*

549

Les formes avec article

549

L'interrogatif

549

Remarques d'ensemble

550

Les conjonctions dites de coordination

550

Remarques d'ensemble

550

Les coordonnants optimaux

551

La conjonction *ou*

551

La conjonction *et*

551

La conjonction *ne*

555

Les instruments de l'articulation du discours *mais*, *ainz*, *ainçois*

557

Les coordonnants minimaux

562

***Car*, de la conjonction à l'adverbe**

562

***Donc*, de la conjonction à l'adverbe**

563

Les conjonctions de subordination

564

Le pivot *que* et les locutions conjonctives

564

Les conjonctions synthétiques héritées du latin

567

La subordination	568
La jonction	568
Traits spécifiques de l'ancien français	569
Procédés de jonction ou d'articulation	569
Absence de frontière absolue entre procès autonome/subordonné	570
Corrélation	570
Définition et modes	570
Les différentes corrélations	570
Implicite/explicite, parataxe/hypotaxe : redondance et effacement des marques de subordination	571
L'annonce cataphorique	572

Remarques d'ensemble	573
Les complétives conjonctionnelles en que	573
La concurrence entre complétive conjonctionnelle en que et infinitif subordonné	573
Les complétives conjonctionnelles en que de même sujet que la principale	574
L'impératif en proposition complétive	574
Phénomènes de cataphore et de corrélation, d'ellipse et de redondance	574
Phénomènes de prolepse	576
Emploi du mode dans les complétives en que	576

Remarques d'ensemble	577
Le relatif	577
Formes	577
Fonctionnement	578
Nature du pronom relatif en emploi non autarcique	578
Fonctionnement du pronom non autarcique	579
Les relatifs en emploi autarcique	592
Les différents types de relatives et leurs constructions	599
Les relatives adjectives	599
Les relatives substantives à pronom autarcique en <i>qu-</i>	601
Les relatives concurrentielles des expansions à l'infinitif	601
Emploi du mode dans les relatives	601

CHAPITRE	20	La temporalité	602
		Remarques d'ensemble	602
		L'agrégation et ses struments	602
		Les struments marquant les rapports temporels entre deux propositions indépendantes	602
		La juxtaposition paratactique	602
		La subordination	604
		La palette des subordonnées	604
		La concomitance et ses modes	604
		La postériorité et ses modes	609
		L'antériorité	610
		La langue narrative littéraire et les subordonnées temporelles	611
		Le système temporel de concomitance conditionnée	612
		La construction inverse dans la subordonnée en <i>quant</i>	612
		Doubles temporelles	612
CHAPITRE	21	La cause	613
		Remarques d'ensemble : implication, causalité, concession et hypothèse	613
		L'agrégation et ses struments	614
		L'intégration	614
		Propositions subordonnées exprimant la cause	614
		Constructions nominales avec prépositions	618
CHAPITRE	22	La conséquence	619
		Remarques d'ensemble	619
		L'agrégation et ses struments	619
		L'intégration	619
		La conséquence non exclusive et son expression	619
		La conséquence exclusive	622
		Anacoluthe, interversion et ellipse	623
CHAPITRE	23	Le but	624
		Remarques d'ensemble	624
		L'agrégation et ses struments	624

L'intégration	624
Les subordonnées en <i>que</i> (et l'emploi de <i>com</i>)	624
Emploi de la préposition <i>por</i>	625
<hr/>	
CHAPITRE 24 L'hypothèse	626
Remarques d'ensemble sur le système hypothétique	626
Le système hypothétique à condition stricte	626
L'agrégation : le système hypothétique paratactique	626
Le système en <i>se</i> et ses modes	627
La conjonction <i>se</i> et ses formes	627
Le système hypothétique de base de l'ancien français	627
Variantes et tendances évolutives du système hypothétique de base	630
Constructions particulières : le subjonctif présent en protase	633
Constructions particulières : le conditionnel présent en protase	634
Le système en <i>se</i> marquant une opposition	634
Construction <i>apo koinou</i>	634
Doubles conditionnelles	635
Un équivalent du système en <i>se</i> : le système en <i>qui</i>	635
Une possibilité mineure : <i>ou</i> «au cas où»	636
Le système hypothétique de relief épique	636
L'hypothétique absolue	638
La comparaison hypothétique	638
La condition restrictive	639
<hr/>	
CHAPITRE 25 La comparaison	641
Remarques générales	641
Le système exprimant la conformité de nature ou de circonstance	641
Description	641
L'expression de la conformité de nature	641
L'expression de la conformité de circonstance	642
Emploi relatif des articulants	644
Emploi relatif des articulants selon la fréquence	644
Le système exprimant un rapport de différence ou d'identité entre deux éléments	645
Description	645
La supériorité	645
L'infériorité	646
La différence	646
L'égalité	646
Le tour à renforcement <i>ne...ne plus que...</i>	648
La nature de l'articulant <i>que</i> , <i>com(e)</i> ou <i>de</i>	648
La comparaison différentielle en dépendance d'une régissante	650
Le système à variation proportionnelle	651

La comparaison exprimant la superlation	652
La comparaison hypothétique	652
La substitution de <i>que</i> à <i>comme</i>	652
Dans le système exprimant la conformité de nature ou de circonstance	652
Dans le système exprimant un rapport d'égalité ou d'identité	653
La préférence et son expression	653

CHAPITRE 26 La concession

Remarques d'ensemble	654
L'agrégation et ses struments	655
Struments prépositionnels	655
Les prépositions <i>por</i> et <i>par</i>	655
Prépositions devenues spécifiquement concessives <i>(malgré et en dépit de)</i>	659
Struments adverbiaux	660
Adverbes prenant un sens concessif (<i>tote(s) fois/totefois</i>)	660
Struments morphologiquement négatifs	662
Juxtaposition paratactique de deux propositions	663
L'intégration et ses struments	666
Locutions conjonctives à base <i>que</i>	666
Locutions conjonctives à noyau verbal	666
Locutions conjonctives en <i>com-</i>	667
Les propositions relatives indéfinies	668
Les propositions relatives en <i>qu- que</i>	668
Les propositions en <i>qui</i> autarcique	671
La concession hypothétique	671
La concession hypothétique non scalaire	671
La concession hypothétique scalaire	672

CHAPITRE 27 Le discours rapporté

Le mode direct et indirect : critères énonciatifs de distinction	673
Les différentes constructions	673
La construction au style direct non conjonctionnel en proposition indépendante	673
La construction au style direct en proposition dépendante avec conjonction (SDq) ou sans conjonction	675
La construction au style indirect	676
Remarques d'ensemble	676
Le style indirect libéré	676
Le style indirect libre	677
Conclusion	680

L'assertion	682
L'interrogation	682
L'interrogation : son fonctionnement et ses modes	682
L'interrogation directe	684
L'interrogation partielle et ses outils	684
L'interrogation totale et ses modalités	689
Focalisation du thème interrogatif	691
L'interrogation indirecte	692
Formes	692
Focalisation du thème interrogatif	693
Les instruments	693
Concurrence de <i>que/ce que</i>	693
L'interrogation rhétorique ou interrogation apparente	693
L'emploi du mode dans l'interrogation	694
Les réponses et leurs modalités	694
Réponse positive ou affirmative à une interrogation totale	694
Réponse négative ou dénégative à une interrogation totale	696
Réponse à une interrogation partielle	699
L'exclamation	699
La négation	699
Paramètres de la négation	699
Négation et affirmation	699
La portée de la négation	699
La négation et la prédicativité	700
La négation prédicative <i>non</i>	702
Variantes régionales de la négation prédicative	702
<i>Non</i> au maximum de nominalisation	702
<i>Non</i> , négation d'un mot ou d'un syntagme	702
La négation non prédicative <i>ne</i>	705
Les formes de la négation non prédicative	705
Forme non prédicative et éléments prédictifs	705
La négation non prédicative se suffisant à elle-même	706
Les renforcements de la négation	707
Le <i>ne</i> minimal discordanciel et le <i>ne</i> semi-négatif	721
Le <i>ne</i> minimal discordanciel	722
Le <i>ne</i> semi-négatif	724
L'exception	725
Remarques d'ensemble	725
Les tours exceptifs	725
Les tours à base <i>mais</i>	725
Le tour <i>se... non</i>	728
Le tour <i>ne... que</i>	728
Les tours à base <i>fors</i>	729
Les tours prépositionnels et <i>sauf</i>	730
La concurrence entre les tours exceptifs	731

L'injonction	732
L'injonction, ses formes et leurs valeurs	732
L'impératif en proposition complétive	734
L'interjection	736
Remarques d'ensemble	736
Les types de formation	737
Les valeurs des interjections	738

29	L'ordre des constituants	741
Remarques d'ensemble	741	
L'ancien français, langue à verbe second à l'étape TVX	743	
L'ordre sujet-verbe-objet	743	
L'ordre objet-verbe-sujet	744	
L'ordre sujet-objet-verbe	747	
L'ordre objet-sujet-verbe	751	
L'ordre verbe-sujet	751	
Remarques d'ensemble	751	
Antéposition avec l'indicatif	752	
Les constructions disloquées	756	

30	Aperçu typologique	758
Index terminologique	762	
Index grammatical	768	
Bibliographie	773	

Index terminologique

Sont définis dans cet Index les principaux termes grammaticaux et les principales notions auxquels il est fait appel dans l'ouvrage.

acrolecte : langue employée dans le cadre d'une communication institutionnalisée, comme le latin au Moyen Age

amuür (s'-) : litt. devenir muet, d'un phonème qui ne se prononce plus ; substantif correspondant : **amuissement** (ne pas confondre avec **amenuisement** !)

anaphore/anaphorique vs. cataphore/cataphorique, phorique : l'anaphore est un processus syntaxique consistant à reprendre un élément du discours par un autre élément (pronome personnel, démonstratif, élément \emptyset , etc.), un élément étant anaphorique si son interprétation référentielle dépend d'une autre expression figurant antérieurement dans le texte ; la cataphore consiste à annoncer un élément du discours par un autre élément. Des instruments peuvent avoir la fonction fondamentale de reprendre ou annoncer les éléments du discours ; ce sont les phoriques, comme *tel*.

Dans le cas où le référent d'une expression anaphorique n'est pas dénoté explicitement par un terme antérieur, on parlera d'anaphore indirecte ou *in absentia*.

Voir aussi **deixis**.

apophonie : du grec *apo* (idée de dérivation) et *phônê* « son », s'appliquant aux variations de vocalisme d'un élément de formation (radical, suffixe, désinence), dites aussi alternances vocaliques.

axiologie : partie de la linguistique traitant de la valeur des cas.

base : morphème lexical, unique dans chaque forme, auquel s'accrochent les morphèmes grammaticaux ; pour un verbe, on appellera base les différentes formes que peut prendre le radical d'un même verbe.

cas : catégorie grammaticale dont la fonction, purement interne au texte, assure l'identification des actants, et plus particulièrement les actants sujets et compléments par rapport au verbe, par des marques pouvant être morphologiques et/ou syntaxiques. La catégorie du cas, d'abord marquée, en ancien français, syntaxiquement et morphologiquement, en particulier par un homo-morphème polyvalent comme *-s* (marque de fonction et de nombre à la fois, dont l'ambiguité est levée par le contexte et la valence

verbale), ne sera plus marquée, progressivement, que par la syntaxe, assurant l'identification des fonctions.

commune (forme) : forme dont l'emploi est commun à tous les textes de langue d'oïl, quelle qu'en soit l'origine géographique. Par rapport aux formes **régionales**, les formes communes représentent une sorte de koïn littéraire au Moyen Age.

conjoint vs. disjoint : est dit conjoint un morphème ne pouvant être séparé de son élément support sinon par un autre morphème conjoint, telles les formes atones du pronom personnel *me, te, le* ; est dit disjoint un morphème pouvant être séparé de son support et ayant le comportement d'un syntagme nominal autonome, telles les formes toniques du pronom personnel *moi, toi, soi, lui*.

connecteur : au sens large, les connecteurs ont pour rôle d'établir un lien entre deux unités sémantiques, généralement des propositions ou des ensembles de propositions, dont ils ne sont pas partie intégrante, sans être des expressions anaphoriques ; ils contribuent à la stratégie d'organisation et à la structuration d'un texte en marquant des relations sémantico-logiques entre les séquences qui le composent. Ce sont alors tous les termes qui assurent l'organisation d'un texte : conjonctions, adverbes, groupes prépositionnels, locutions, etc. On peut regrouper les connecteurs en deux grandes classes : ceux qui ordonnent la réalité référentielle (connecteurs temporels et spatiaux) et ceux qui marquent les articulations du raisonnement (connecteurs argumentatifs, énumératifs, et de reformulation).

Au sens restreint, les connecteurs sont les termes qui assurent la liaison à l'intérieur d'une phrase complexe : les conjonctions de coordination et de subordination.

datif :

- **lexical** : datif faisant partie de la valence de base du verbe.
- **étendu** : datif employé par extension au delà de la valence de base du verbe.

deixis/anaphore : deixis primaire et deixis secondaire. La deixis primaire consiste à définir un objet linguistique (événement,

substantif) pour et par le rapport que cet objet entretient avec la situation d'énonciation, i.e. le *hic et nunc* de l'énonciateur. La deixis secondaire (ou anaphorique) consiste à définir un objet linguistique (événement, substantif) pour et par le rapport que cet objet entretient avec un autre objet déjà mis en place dans le corps de l'énoncé. Autrement dit, dans les expressions déictiques ou embrayeurs, le référent est à récupérer dans la situation d'énonciation ; dans les expressions anaphoriques, le référent renvoie au contexte linguistique. En ce sens, *je* et *tu* sont des déictiques, *il* est un anaphorique.

Les déictiques ou expressions déictiques sont des unités linguistiques dont le sens implique nécessairement le renvoi à la situation d'énonciation pour trouver le référent visé.

déontique : modalité sémiolinguistique s'étageant selon un axe modal fondamental allant du virtuel au dynamique, en passant du VOULOIR au POUVOIR et au DEVOIR. Cf. **épistémique** et le tableau ci-dessous repris de Pottier 1983.

	déontique	épistémique EGO
départ virtuel	VOULOIR	IMAGINER possible le fictif
mouvement dynamique	POUVOIR	CROIRE probable l'apparent
arrivée, effectif	DEVOIR	SAVOIR certain l'étant

diachronie (vs **synchronie**) : étude des faits de langue dans leur évolution, soit de manière atomistique, soit de manière systématique, comme succession de synchronies.

diastématische : se dit d'une incidence non à un support, mais de l'intervalle entre deux supports, comme pour la préposition et analogiquement la conjonction, au niveau de la phrase.

diastratique : caractérise les registres à travers lesquels se réalise une langue.

diatopique : caractérise les variétés régionales, locales, dialectales à travers lesquelles se réalise une langue.

diégèse : du grec διηγησις « récit, narration », récit pur, au regard de la mimésis, relatant les épisodes ou les scènes au style indirect libre, l'informateur étant absent.

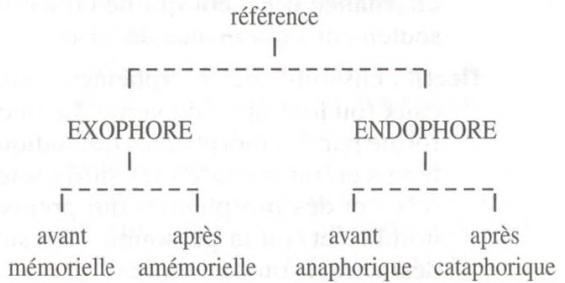
dislocation : une construction disloquée consiste en un syntagme qui se trouve à la gauche ou à la droite d'une proposition

yntaxiquement complète dont il semble avoir été détaché, ce syntagme étant redoublé par une proforme coréférentielle, qui est le plus souvent un pronom personnel, à l'intérieur de la proposition elle-même ; la dislocation peut être à gauche (emploi anaphorique de la proforme) ou à droite (emploi cataphorique de la proforme).

drift : tendance évolutive d'une langue orientée dans le cadre d'un type et pouvant la faire changer de type.

endocentrique/exocentrique : les constructions exocentriques sont des constructions asyndétiques de deux membres constituant une unité secondaire sujet-prédicat ayant la même importance, le prédicat étant nécessaire, comme dans l'ablatif absolu latin, au regard des constructions endocentriques à constituant mot (*la nuit, Marie se promène*)

endophore/exophore : ces deux termes désignent l'opération par laquelle un signe renvoie (-phore) à un référent extra-discursif, situationnel, d'énonciation immédiate (exo-) ou intradiscursif, textuel (endo-), la référence pouvant être mémorielle / anaphorique ou amémorielle / cataphorique, selon le schéma suivant :



épicène : du grec *épi-koinos*, « possédé en commun », d'où terme de grammaire : « qui s'emploie généralement pour les deux genres ». Adjectifs épiciennes : adjectifs ne différenciant pas formellement le féminin. On peut distinguer, en ancien français, les épiciennes en *-e* unique pour les deux genres, et les épiciennes sans *-e*.

épistémique : modalité sémiolinguistique s'étageant selon un axe modal fondamental allant du virtuel au dynamique en passant de l'IMAGINER au CROIRE et au SAVOIR. Cf. **déontique**.

extension : l'extension d'un concept (ou d'un signifié) est l'ensemble des objets du monde auxquels ce concept est applicable : ainsi l'extension de *cheval* est la classe des objets dont on peut dire qu'ils sont des « chevaux ». L'extension s'oppose à l'*intension* (ou *compréhension*). L'intension de *cheval* se définit comme l'ensemble des propriétés qui font qu'on peut dire d'un animal qu'il est ou non un cheval.

Au niveau de la langue, qui est celui de la puissance, un substantif possède une seule extension, mais toutes les virtualités d'extensité comprises entre le spécifique et le générique, actualisées dans le discours. En latin, l'extensité du substantif est laissée au contexte, adaptée à la visée de discours, sans signe spécial ; en français comme dans les autres langues romanes, l'extensité est aussi signifiée par les déterminants, comme l'article. Cf. aussi **extensité**.

extensité : l'extensité désigne l'ensemble des objets auxquels le discours réfère momen-tanément. Dans *le cheval qui passe*, le mot *cheval* vaut pour un objet unique, c'est-à-dire pour un individu. Dans *le cheval se monte moins bien que l'âne*, le mot *cheval* vaut, dans la situation où l'on est, pour tout animal appelé «cheval», c'est-à-dire pour une classe. De l'une à l'autre phrase, l'intension de *cheval* n'a pas varié, et du fait même est restée invariante l'extension. Mais la différence d'extensité est considérable.

faible vs fort : est dite forme *forte* une forme accentuée sur la base, forme *faible* une forme accentuée en dehors de la base. Sauf rares exceptions, tout verbe, dans l'ensemble de son *paradigme*, connaît cette alternance d'accent qui ne concerne pas seulement l'alternance de bases.

flectif : ensemble des morphèmes grammaticaux (ou formants) du verbe. Le flectif est formé par des morphèmes qui indiquent le temps et/ou le mode - les suffixes temporels - et des morphèmes qui précisent le nombre et/ou la personne - les suffixes désinétiels ou désinences.

focalisation : mise en relief du propos.

focus : l'élément le plus important ou l'élément saillant de l'information au regard de l'information pragmatique entre le locuteur et le délocuté, la part typique du commentaire.

fondement : place préverbale dans les trois zones de la proposition.

forclusif : tout terme d'orientation négative indiquant le champ de la négation ; les forclusifs se distinguent des struments de renforcement, qui portent jusqu'à son terme le mouvement négatif.

formant : terme emprunté à la phonologie et appliqué à la morphologie, le formant peut être défini comme un «élément ou une particule significante qui, intervenant dans la structure d'un signifiant donné, se réitère en plusieurs autres, ce dont résulte la formation d'un champ d'analogie regroupant une ou plusieurs séries morphématisques» (Molho, «Grammaire analogique, grammaire du signifiant» *Langages*, 82, 1986, 41). Il s'agit donc d'un élément abstrait, à thème consonantique ou vocalique, pou-

vant être rapporté à une racine étymologique représentée par une base phonétique, et qui apparaît à un niveau concret dans une série de morphèmes qu'il informe en lui conférant une valeur fondamentale, ces morphèmes pouvant se distribuer complémentairement en vecteurs scalaires.

L'ancien français présente ainsi un formant -I- dont le signifié a la valeur thématisante et initialisante, et qui se retrouve dans une série de termes appartenant à des catégories diverses, mais se caractérisant par le fait que, monosyllabiques en général, ils ont un -i- comme voyelle radicale : l'article défini *li*, le pronom personnel sujet *il*, les démonstratifs *cist* et *cil*, le relatif-interrogatif *qui*, et aussi l'adverbe thématisant *si*. On peut lui opposer le formant -E-, dont le signifié a la valeur rhématisante et subséquente, et qui se retrouve dans la même série de termes pour marquer la fonction régime : l'article défini *le*, le pronom personnel régime *le*, les démonstratifs *cest* et *cel*, le relatif-interrogatif *que*.

formule : groupe de mots régulièrement employé dans une forme métrique particulière (un hémistiche, un vers, parfois un distique) que l'on peut retrouver en prose, et selon un schéma syntaxique déterminé, pour exprimer un procès récurrent dans une situation stéréotypée.

grammaticalisation : processus consistant dans l'entrée en morphogénèse, dans un emploi généralisant, d'un élément passant d'un statut lexical à un statut grammatical ou d'un statut moins grammatical à un statut plus grammatical. La grammaticalisation connaît donc des étapes qui peuvent se réaliser en diachronie, et dont un état de langue peut offrir des témoins (cf. le passé composé en af.)

iconicité, iconique : un rapport morphologique est dit *iconique* si l'élément marqué d'une paire est signalé par un morphème additionnel par rapport à la signalisation du membre non marqué. Ainsi, dans les catégories du cas, du nombre et du genre :

rapport iconique

CAS : cas sujet non marqué / cas régime marqué ;

NOMBRE : singulier non marqué / pluriel marqué ;

GENRE : masculin non marqué / féminin marqué.

Quand la morphologie n'est pas conforme à ces signalisations, 2 possibilités :

- structure morphologique classée comme non-iconique : signalisation identique pour les éléments marqués et non marqués d'une paire ;
- structure morphologique classée comme contre-iconique : signalisation diamétralement opposée aux valeurs marquées.

incidence : mécanisme prévisionnel d'apport de matière notionnelle à un support. L'in-

cidence peut être interne ou externe. Elle est interne si elle se produit à l'intérieur d'un élément intégrant en lui à la fois l'apport et le support; le substantif, n'ayant pas à chercher un support hors de lui-même, a ainsi une incidence interne, ce support étant la catégorie morphologique de la personne; L'adjectif, ayant à chercher son support dans le substantif, a au contraire une incidence externe de premier degré. L'adverbe, ayant son support dans l'adjectif, a une incidence externe de second degré.

marqué/non marqué: quand il y a une opposition entre deux termes, l'un des termes de l'opposition peut apparaître comme étant plus normal, plus courant ou moins spécifique que l'autre: c'est le terme non marqué, en opposition au terme marqué par la présence d'un trait spécifique. Il est courant que la valeur du terme non marqué englobe celle du terme marqué: c'est le cas quand l'expression explicite de la valeur du terme marqué est optionnelle, le terme non marqué pouvant être employé même dans des situations où le terme marqué est requis. Ainsi en ancien français, dans l'opposition des démonstratifs *cis/cist*:

cist apparaît comme le terme marqué; *cil* peut recouvrir les emplois de *cist* avec une valeur non marquée.

Soit

<i>cil</i>	<i>cist</i>
terme	terme
non marqué	marqué
----->	emploi concurrentiel du terme non marqué

Il s'agit donc d'une relation asymétrique entre la présence de X marqué et la présence facultative de X (présence vs. absence ou même non pertinence).

Le terme non marqué a tendance à être employé avec une plus grande pertinence que le terme marqué.

mode d'action: valeur aspectuelle lexicale d'un verbe, télique ou atélique. Cf. **télique**

objectif, génitif -: génitif qui, dans la phrase active correspondant au syntagme, joue le rôle d'un complément d'objet, selon le vecteur $V \rightarrow O = N2$. *L'amour son seigneur*: il aime son seigneur. Son opposé est le génitif subjectif.

opérateur: **verbe opérateur**: verbe pouvant développer les relations exprimées dans une construction: *l'escondit de ma moillier* → *l'escondit que mes niés fist de ma moillier*.

paradigme: du grec *para-deigma*, « modèle, exemple »: ensemble typique des flexions d'un mot donné comme modèle; on parle de déclinaison pour un substantif et de conjugaison pour un verbe.

parataxe: juxtaposition de deux propositions sans marquer le rapport de dépendance qui les unit. Elle peut se réaliser selon deux modes:

- par juxtaposition agrégative de deux propositions non hiérarchisées au rapport logique implicite: *Li quens Rollant, par peine e par ahans Par grant dolor sunet sun olifan*: *Parmi la buche en salt fors li cler sancs* «Le comte Roland, au prix d'efforts infinis, d'une douleur intense, sonne son olifant. Par sa bouche le sang jaillit clair» (*Roland*, 1762-4);

- par non-expression du strument introduisant une proposition subordonnée dépendant d'un verbe régisseur: *Carles li magnes ne poet muer n'en plurt* «Charlemagne ne peut s'empêcher de pleurer» (ibid., 841).

prédictat: le prédictat grammatical désigne l'élément exprimant une caractéristique (propriété, état ou catégorisation) attribuée à un autre élément; dans la tradition grammaticale française, c'est l'attribut.

prédictatif, prédication, prédicativité: les formes grammaticales peuvent être dites prédictives/non-prédicatives, disjointes/conjointes, toniques/atones, selon que l'on se réfère à leurs propriétés sémantiques, syntaxiques ou phonétiques. Est dit prédictatif un mot qui ressortit à l'événement que la phrase relate, en ayant une incidence interne ou externe de premier ou de second degré. Est dit non prédictatif un mot qui ressortit au mécanisme de l'événement qu'est la phrase. Une forme grammaticale peut devenir prédictive en sortant de ce rôle pour devenir le support d'expérience en jouissant d'autonomie, ainsi du pronom personnel *je/gié*, pouvant être disjoint et faire phrase à part entière en ancien français. Dans le système de la personne, les pronoms prédictifs ne quittent pas le plan nominal en fonctionnant comme des substantifs (*moi*, dans *après moi*). Cf. aussi **conjoint/disjoint, tonique/atone**.

préverbe: le préverbe est un préfixe s'accostant à une base verbale ou nominale pouvant être par ailleurs autonome, en lui apportant une nuance de sens spécifique, un préverbe étant productif à une époque donnée quand il sert à former de nouveaux verbes sur ces bases.

prolepsie: procédé syntaxique consistant à extraire dans la phrase principale un terme de la subordonnée, souvent thématisé.

prosémique: élément porteur d'un sème contenu dans un énoncé, délimité ou diffus.

radical: morphème lexical porteur du sens lexical auquel s'accrochent les morphèmes

grammaticaux se réalisant, dans un verbe, dans différentes bases (cf. ce terme).

rection: propriété qu'a un verbe d'être accompagné de ses compléments pour construire un énoncé.

relationnel: terme relationnel : terme n'ayant pas en principe d'existence indépendante et qui en appelle un autre par sa valence^o lexicale, comme *fils*, appelant la relation avec un parent : *fils de X*.

subduction: opération de dématérialisation et de désémantisation des mots perdant de leur sens plein pour devenir grammaticaux, comme pour les auxiliaires.

subjectif, génitif —: génitif qui, dans la phrase active correspondant au syntagme nominal, serait le sujet du verbe, selon le vecteur $V \leftarrow S = N2$: *l'amour son seignor*: son seigneur ressent l'amour. Son opposé est le génitif objectif. Cf. ce terme.

support: cf. **thème**.

symboles indexicaux: expressions dont le sens est tel que leur référence varie systématiquement avec les circonstances de leur usage (par ex. les pronoms démonstratifs et autres éléments déictiques).

synalèphe: fusion de deux ou plusieurs émissions vocaliques en une seule, par élision (disparition de l'une des deux voyelles d'une séquence), contraction (fusion de deux voyelles en une voyelle longue).

synapse: cumul de fonctions sous un seul cas morphologique.

synchronie: état de langue considéré dans son fonctionnement à un moment donné du temps. cf. **diachronie**.

téléconomie: à distinguer de la **téléologie**, qui serait conçue comme une finalité extérieure à la langue, la téléconomie est la finalité interne de l'évolution d'une langue selon une tendance orientée ou **drift**. Voir ce mot.

térique/atérique: procès orienté vers un but à atteindre, comme *prendre*/sans but à atteindre, comme *soi doloir*.

temps: on peut distinguer

- le **temps cosmique**;
- le **temps glossogénique**, où s'opère la construction historique de la langue et sa persistance ;
- le **temps praxéogénique**, où s'opère l'emploi de la langue dans l'instant de parole.

thématisation: antéposition, dans la zone préverbale, d'éléments non sujets, avec détachement et mise en valeur L'antéposition du sujet est constante en subordonnée, et c'est en proposition principale que se rencontre l'antéposition d'autres éléments, des détachements et des mises en valeur. Ces

divers procédés de thématisation, qui ont été peu à peu éliminés de la phrase écrite classique, sont des phénomènes discursifs majeurs dans la langue littéraire du français médiéval.

L'aventure d'un autre lai

Cum ele avint, vus conterai.

Faiz fu d'un mult gentil vassal :
En bretonz l'apelent Lanval (MFce, Lanval, 1-4)

(L'aventure qui est le sujet d'un autre lai et son déroulement, voilà ce que je vais vous raconter. C'est l'histoire d'un très noble jeune homme dont le nom est Lanval en breton)

Groupe nominal objet antéposé et détaché par l'anaphore nominale du vers 2).

Exemple de thématisation dans le ms. O de *ConquesteV* par rapport aux mss. CDE:

Cil prist son frere et se fist empereor en tel traïson com oés (70, ms CDE)

Icil Alexis si prist son frere l'empereor, si li traist les iaulz de la teste et se fist empereor en tel traïson con vos avez oř
(ibid. ms. O)

Procédés de thématisation et de rupture : démonstratif intensif, nom propre, *si*: articulation détachante, verbe → Perspective thématisante par rapport à la première.

La thématisation peut avoir comme fonction de marquer une forte division d'un texte :

Un jor avint qu'il chevauchierent parmi une forest grant et estrange, ou il ne troverent ne home ne fame (Queste, 148, 26-28)

(Un jour, ils traversèrent une forêt très vaste et très reculée sans rencontrer âme qui vive)

thème:

1. Morphologie.

Le thème (grec *thema*) est la base sur laquelle repose la flexion ; il peut donc se confondre avec la base, comme dans le latin *dic-o*. Il peut également englober un morphe prédésinental s'ajoutant à la base et constituant un élément commun à un groupe dont il assure la corrélation, ordinairement une voyelle thématique, comme dans *aimassiez* (af. *amassiez*), dont la voyelle thématique est en *-a-*, accompagné d'un suffixe d'élargissement. On peut donc parler de **thème restreint** et de **thème large**.

2. Syntaxe (énonciation et ordre des mots).

D'une manière quelque peu simplifiée, le thème peut être caractérisé par la marque « connu »(par le contexte ou le contexte); c'est ce dont on dit quelque chose, ce dont on parle, le support de l'information, impliquant un présupposé, par opposition au **rhème**, ou propos, qui en est l'apport, impliquant un posé, « ce qui est dit ». Au

lieu des dénominations couplées **thème-rhème** sont aussi employées, à partir des recherches anglo-saxonnes, les dénominations **topique** vs. **commentaire**; le **topique** ou sujet psychologique du discours est plus précisément défini comme l'élément qui est donné dans la situation générale ou dans une question explicite à laquelle le locuteur répond; le commentaire est défini comme la partie de l'énoncé qui ajoute quelque chose de nouveau, et ainsi communique une information à l'auditeur. Ce critère ne permet pas de dire ce qui est le topique et ce qui est le commentaire dans un énoncé particulier (ni même si on peut diviser cet énoncé en topique et commentaire) tant que l'on ne sait pas ce qui est donné par le contexte. Au total, si le thème ou le topique est ce sur quoi il est parlé, l'on ne peut parler que de ce qui peut être l'objet d'une question, les éléments thématiques correspondant aux mots interrogatifs de questions-tests. Ou encore, formulé négativement: on ne peut parler de ce qui ne peut faire l'objet d'aucune interrogation.

En tant que point de départ de la communication, le thème ou support peut indiquer quelque chose qui n'a rien à voir avec ce

qui précède: c'est avant tout un élément informatif (déjà connu ou nouveau) que le locuteur pré-suppose pour introduire l'information que son énoncé doit transmettre. Cf. aussi **focus** et **topicalisation**.

théthique vs. non théthique: est considéré comme non théthique tout ce qui met le procès en débat - interrogation, négation, hypothèse -, comme théthique tout ce qui pose le procès sans restriction d'assertion.

topicalisation: procédé linguistique par lequel un constituant se convertit en topique, Le fait de placer l'objet syntaxique à gauche du verbe, dans une langue de type SVO, représente un processus de topicalisation.

univers de croyance: application, au moment de la parole, de l'ensemble des propositions décidables dans l'ensemble des valeurs de vérité (vrai, faux, possiblement vrai, possiblement faux).

valence: ensemble des constructions possibles d'un verbe.

valeur des formes verbales: valeur endosystématische par position en système, conditionnant les emplois en discours.

Index grammatical

Les numéros renvoient aux paragraphes.

Les mots d'ancien français sont imprimés en italiques,
les termes grammaticaux en romains,
et en gras quand ils constituent la vedette d'un article
ou les subdivisions d'un article important.

A

a, préposition, 59, 370-375
accord du verbe : avec un collectif, 307-309 ; asymétrique, 310 ; dans une séquence, 311 ; dans un impersonnel, 312
adjectifs, non-relationnel/relationnel, 27 ; déclinaison, 160-166 ; analogie, 165 ; adjectifs en *-able* : sens passif/actif, 167 ; emploi adverbial, intégration dans un syntagme verbal, position des adjectifs épithètes, 168-172 ; comparatif et superlatif : morphologie, 173-174 ; syntaxe, 175-178 ; complément du comparatif/superlatif, 177, 546
acheter, formes, 227
acoillir, cf. *coillir*
adverbes, 405-438 : morphologie, 406-407 ; adverbes dits de manière (*-ment*, *-ons*), 437-438
affriquée, 14 ; dans les substantifs, 44 ; dans les adjectifs, 164 ; dans les verbes, 201
aidier, formes, 227
ainc/ainques, 613.4b ; cf. aussi *ainz*
ainçois, 429.5, 454-455, 497 ; *-que*, 505, 555
ainz/ains, 391, 429.5, 454-455, 497, 613.4b ; *-que*, 505, 555
aler, formes, 227 ; impersonnel, 319
ambedui, *ambedeus*, *andui*, *andeus*, 180
ambur(e), 180
ame, 136
amont, *contremont*, 390, 430, 435
anglo-normand, 118, 135, 202.3c, 202.5, 204.2b, 212, 221, 226, 334, 533, 585, 601
apo koinou, construction -, 533
andui, *andeus*, cf. *ambedui*

B

apoier, formes, 227
aprés, *enaprés*, 391
araisnier, formes, 227
ardoir, formes, 227
arriere, cf. *riere*
article, formes enclitiques, 17, 22 ; défini/indéfini, 21, 71 ; indéfini, 72 ; emploi, 73-78, 89 ; avec les noms propres, 79 ; pluriel de l'indéfini ou pluriel interne, 81-82 ; partitif, 83 ; valeurs particulières, 86-88
assalir, cf. *salir*
asseoir, cf. *seoir*
assertion, 581
as(s)ez, *assés*, 141, 631
assoudre, cf. *soudre*
assourdissement, 18 ; dans les adjectifs, 164
attraction modale, 282
aucun(s), *aucune(s)*, 143
auquant, 145
auques/auquetes, 144
autre, 147, 154-156 ; *autrui*, 154, 157 ; *autresi*, 542, 547 ; *autretant*, *autretel*, 547
auxiliaires, 228
aval, *contreval*, 390, 430, 435.6a
avant, *davant/devant*, *dedevant*, 386, 391, 430, 4356a
avec, *avoec*, *avuec*, 401, 435.4
avoir, formes, 208, 227 ; impersonnel, 53, 318, 322.3 ; négation de l'impersonnel, 605.4

C

ça, adverbe de lieu, 430, 432
car/quar, 30, 457, 510, 517.2d ; avec impératif (*cor*), 624
cas régime, 36 ; fonctions, 55-68 ; cas régime dit absolu, 59-66, 349 ; avec l'impersonnel, 53, 324
cas sujet, 36 ; fonctions, 53-54
causalité, 508-514 ; emploi du subjonctif, 281.2
causatif, 288-289
ce, *ço*, *ceo*, *cou*, *cest*, démonstratif neutre, formes, 91-92 ; emplois : phorique, 107, impersonnel, 108 ; en locution présentative/explicative, 109 ; autoréférentiel, 110, 317 ; antécédent de *que*, 111-113 ; *ce que/que* interrogatif, 591
-ch(e)/-c, désinence régionale, 201.1d, 204.2b, 208.3a
chaloir, emploi avec indicatif/subjonctif, 265 ; impersonnel, 320.5f, 321.1c
chascun, *chascon*, *chescon*, *checon*, *checun/chaque*, 134
cheoir, formes, 227
chief, 400
chils, *chil*, etc., démonstratif, 92
chist, *chis*, etc., démonstratif, 92
chose, 319
-ci, élément de démonstratif, 97, 113 ; *ci*, adverbe de lieu, 431
cil, *cel(e)*, *celui*, *celi*, *ceus*, *celor*, *cels*, *ceus*, formes, 91, 95 ; *cil* associé à *qui*, 104 ; le tour *n'i a celui qui*, 104, 475 ; *cil de*, 104, 380.8a
cist/cis, *cest(e)*, *cesti*, *cez/ces*, *cestes*, démonstratif, formes, 91
ço, cf. *ce*
coillir et *recoillir*, formes, 227
collectifs, 35

com(e)/cum, 462, 499 ; temporel, 504 ; causal, 510 ; final, 521 ; comparatif, 542, 545 (*si -, aussi -, autresi -, etc.*), 549 ; interrogatif, 586 ; exclamatif, 597

combien que, 569

comment que, 569

comparatif, cf. adjectifs

comparaison, 380.10 ; - hypothétique, 538, 541-555 ; emploi du subjonctif, 281.6

complément circonstanciel, 68 ; complément prédicat, 69

complétives, - en *que* (infinitif, même sujet que la principale, impératif) 469 ; emploi de *ne*, 617 ; emploi du subjonctif, 267-274

concession, 556-574 ; emploi du subjonctif, 281.5, 565, 570

conditionnel, formes, 213-215, 218, 533

conjonction, 446-462 : coordination, 447-458 ; subordination, 459-462

connoistre, formes, 227

conséquence, 515-519

contre, 400.2

co(n)venir, impersonnel, 320, 324

cop/coup, beau -, grant -, 137

corre, formes, 227

corrélation, 466, 470

cors, mon/ton/son -, 114, 318, 329

cosdre, formes, 227

criembre, formes, 227

croire, formes, 227

cuer, 330

cui, relatif, 495, formes, 473, 490.2 ; emploi, 479 ; interrogatif, 584.1b

D

dans/danz/denz, dedans/dedanz, 386, 394, 434

datif complément sans préposition, 56-58

de, préposition, 376-380 ; articulant comparatif, 549

déclinaison, des substantifs, cf. substantifs ; des adjectifs, cf. adjectifs

decoivre, cf. *reçoivre*

decoste/encoste, 396

dementres, endementres, demeniers, endemantiers, 429.5 ; - *que*, 500

démonstratif, 27, 90-91 ; mor-

phologie (formes régionales, formes communes et évolution), 91-93, 96-97 ; emploi syntaxique, 98, 100-103 ; système de repérage, 105

des, préposition, 399 ; - *que*, 513

despit, 561

déterminant, 27

deus (dous), dui, doi, 179

devenir, formes, cf. *venir* ; impersonnel, 319.4d

devoir, formes, 208, 227 ; emplois, 228

diphongues, 11

dire, formes, 210, 227

discours, - direct, personne, 312, 576-577 ; - indirect, 578, 579 ; - direct/indirect, 580

dislocation, 645

doloir, formes, 227

doner, formes, 227

dont/donc/dunc/don(c)ques, adont, 30, 445, 458, 483 ; relatif, 492 ; interrogatif, 589 ; avec impératif, 624

dor, en négation, 609

durement, 137

E

-*e svarabakhtique*, 216.4

effacement, devant -*s* de flexion, 14 ; dans les substantifs, 44 ; dans les adjectifs, 164 ; dans les adverbes, 406.2b

eissir, formes, 227

el, 158, 546

élision, avec *qui*, relatif-interrogatif, 583

empreu, 180

en, préposition, 392 ; - *ce que*, 499

en/an/on, pronom / adverbe, 328, 368

enclise, de l'article, 72 ; du pronom personnel, 332 ; avec interrogatif-relatif, 583

encor(e)s, 429.4b

enne, interrogatif, 589

enoier, formes, 227

ensemble, 401

ensus, 396.2b

entor, 396.1i

entre/antre, 397 ; *entre... et*, 402.2 ; *entre tant, entre tandis, entre que, entre qu'a*, 500

entrés que, 500

environ, 396.1i

envoier, formes, 227

enz/ens, 392, 394, 430, 434

épenthèse, 15, 210.3a, 216

errer, formes, 227

escrire, formes, 227

esperer, formes, 227

Est, 202.3c, 207.1b, 208.3c, 212, 216, 217.3, 222

ester, formes, 227

estovoir, formes, 227 ; emploi, 320, 324

estre, verbe, formes, 198, 215.2a (futur et conditionnel) ; 227 ; 224 (imparfait) ; emploi pronominal, 235.4

estre, préposition, 403, 623

et, 30, 449-451 ; avec l'impératif, 624

exclamation, 597

exception, 618-623

ez/es/estes (vos), 422, 436

F

fa(i)llir, formes, 227 ; emploi, 320.5e

faire, formes, 227 ; causatif, 288-289 ; vicaire, en réponse, 594, 596, 603, 605

foison, a -, 137

formes en -ant, 187, 194 ; valeur passive, 229 ; participe présent, emplois : - verbal, 255-258 ; - substantivé, 259-260, phase durative, 286

forme en -re, 205 ; emplois, 298

fors/hors, defors/dehors, 386, 325, 430, 434, 439 ; *fors/hors de/de (ce) que*, 622

fort(ment), 137

futur, formes, 213-215 ; emplois, 292 ; futur antérieur, 305

G

gaire(s)/guere(s), 142, 429.3

-*ge*, désinence régionale, 205

génitif latin, 43 ; ou complément déterminatif, cf. cas-régime absolu

gent, accord, 307-309

gesir, formes, 227

giembre, formes, 227

giens, en négation, 611.1c, 614

gote/goute, emploi, 606-608

granment, 137

H

hair, formes, 227

haro/harou, 332.2

home (*né*), 136; cf. aussi *on*
hypothèse, 523-540; parataxe, 524; en *se*, 525-534; en *qui*, 535-536, à valeur concessive, 573.1; relief épique, 536; 565; emploi du subjonctif, 281.4, 524

i, pronom/adverbe, 327
i-, renfort du démonstratif, 85, 99

iluec/ilec, etc., 433.3d

imparfait de l'indicatif, formes, 219-224; emplois, 295-297

impératif, 241; formes, 242; impératif et pronom régime, 353; emplois, 624, 626

impersonnel, 317-324 (pronom sujet, infinitif, 324)

indicatif, formes (indicatif/subjonctif), 200; désinences, 201-202

infinitif, formes, 188-190; - passif, 229; emplois, 244-254; emploi verbal, 244-247 (- de narration, 247); emploi substantif, 248-254; dans l'injonction, 625-626, 646

injonction, 624-627

interjection, 628-630

interrogation, 582-596, 641; - directe, 583-590; - indirecte, 275, 591; - apparente, 592; réponses à l'interrogation, 593-596

interversion, 20, 216.3

ist/est, démonstratif, 94

J -----

ja, 423, 519; concessif, 566; en négation, 613; - soit (*ce que*, 568

jeter, formes, 227

joer, formes, 227

joi, en négation, 609

joir, formes, 227

jor, en es le -, 148

joste/dejoste, 396, 435.5

jus, 430, 435

jusque/josque/dusque, 400.3, 503

K -----

koiné, 3

L -----

la, élément de démonstratif, 97, 113; adverbe de lieu, 431; *laiens/laienz*, 433

lai(i)er, formes, 227

laissier, formes, 227

lez, delez, 386, 396, 435.5

lire, formes, 227

loing/loinz, 396.2, 435.5

loisir, formes, 227

lor/leur, possessif, 115

lorrain, 201.2a, remarque, 226

lor(e)s/alors, 421, 427

lués, 428-429

M -----

maint(e)(s), mainz, 138

maintenant, 428-429; - *que*, temporel, 502

mais/mes, 453-456; *des or mais*, 418, 613.4a; *mais que*, 540; concessif, 566, 573.4; exceptif (*ne*) *mais (que)*, 619

malgré/maugré, 561

maneis/manois/manés, 428-429

mangier, formes, 227

manoir, formes, 227

meisme(s), 147-148

mar, 426, 559

meie(s)/moie(s), possessif, 115

men, possessif, 117

mener, formes, 227

mestier, estre -, 320.5d

metre, formes, 227

mi/enmi/emmi, parmi, 394, 398.1c

mie, emploi, 606-609, 614

mien(s), tien(s), sien(s), mienne(s), etc., possessifs, 115, 119

mieu(e)s/miue(s), possessif, 117

mil(e), mil(i)e, 181

moins/meins, 546; variation proportionnelle, 552

mon, ma, mi, mes, possessifs, 115

mon, adverbe, 424, 593, 624

morir, formes, 227

moudre, formes, 227

moult/mout, 137, 425, 631, 646

movoir et composés, formes, 227

N -----

nasales, 11

ne/ni, conjonction de coordination, 31, 452

ne/nen/n', *non*, négation d'énoncé, 31; en réponse : *nen je/neni, nenal*, etc., 595; *non*, 596, 604; *ne gié*, 596; en négation, 599-617 : *non*, 601-604; *ne*, 615-617; *ne* discordanciel et semi-négatif, 615-617 (discordanciel, 614; semi-négatif, 617); cf. aussi négation

négation, 29, 598-617; renforcement affectif, 69; défense, 624-625

negun, 136

neis, 612.3

nesun, 136

nïent/neant, 548, 611, 614; - *moins*, 564.1c

noe(s), possessif, 117

noiier, formes, 227

nonporuec, nonportant, nonporquant, neporço, neporçou, etc., 425, 564

Nord, 212, 216; Nord-est, 212

nostre(s), noz, nos, 115

neüil(s), 135

nuisir, formes, 227

nul, nus, nului, nelui, nule(s), 135; emploi, 614

O -----

o/oc/hoc/od, démonstratif, 94, 384.3a; associé à *tot*, 131, 401; en réponse positive/négative (*oil*, etc./*o non*), 593

objet interne, 68, 315

ocire, formes, 227

ofrir, formes, 227

oil, 2, 94

oir, formes, 227

on, an, en, l'om/lon, l'en, nen, pronom, 326

onc/onques/unques, 572, 613

ordre des constituants, 443, 631-644 : sujet-verbe-objet, 633; objet-verbe-sujet, 634-636; sujet-objet-verbe, 637; objet-sujet-verbe, 640; verbe-sujet, 641-644

ore, en esse l-, 148

or(e)s, 417-421, 427; concessif, 566, avec impératif, 624

otroier, formes, 227

ou, adverbe, 445; relatif, 484; conjonction, 449; temporel (*la*) *ou, ou que*, 502; interrogatif, 586

Ouest, 202.3c, 204.2b, 212, 221, 226, 334, 550, 595

oultre, 623

ovrir, formes, 227

P

par, particule, 439
par, préposition, 381-382, 398 ; concessif, 560 ; *- ce que*, 510, 512, 521 ; *parmi*, 514
parataxe/hypotaxe, 467, 470.2, 497 ; ellipse de *que*, 518.4 ; dans l'hypothèse, 524 ; dans la comparaison, 546.4 ; dans la concession, 565
parler, formes, 227
paroîtr, formes, 227
paroistre, formes, 227
participe passé, formes, 187, 191-193, 229 ; emplois, 261-262 : verbal, 261 - substantivé, 262
participe présent, cf. formes en *-ant*
particules séparées, 439-443
pas en négation, 608-609, 614 ; *en es le -*, 148, 428
passé antérieur, 304.1
passé composé, formes, 225 ; emploi de l'auxiliaire, 299 ; ellipse, 300 ; emplois, 301-303
passé simple, formes, 206 ; faible, 207 ; fort, 207-210 ; emplois, 293-294
peser, formes, 227
petit, 146
phase, 283-287 : imminentielles, 284 ; ingressive, 285 ; durative, 286 ; égressive, 287
picardismes, 3, 92, 117, 201d, 202.3c, 204.2b, 217.3, 220.2d-e, 333
piece, pieça, 318.3c, 429.2
plain, a -, 137
plaindre, formes, 227
plaisir, formes, 227
plusor(s)/plusor(s), 139
plus, li -, 139 ; comparatif, 546, 553 ; *ne... ne(s) - que*, 548 ; *com plus... plus, quant plus... plus, que plus... plus*, 552
plus-que-parfait, 304.2
poi/pou, 146 ; *a - que... ne/par - que... ne*, etc., 518
point, emploi, 606-608, 614
pondre et composés, formes, 227
poir, formes, 227 ; emplois, 228, 441 ; en négation, 605.2
por, préposition, 381, 383-385 ; *por(ce) que*, 385.4b, 510, 512-513, 521 ; *por tant que/com*, 385.4c, 398.3 ; final, 522 ; concessif, 557-559

poruec, paruec, pruec, 94, 384.3c, 385.4b, 461-462, 510, 539, 602.3, 604 ; *ne poruec/non poruec*, 425, 564
possessif, article possessif, 27 ; formes (article-adjectif-nom), 115-119 ; fonctionnement syntaxique : 120-123 ; ordre dans l'emploi des formes, 124 ; absence et redondance, 125 ; sens objectif, 126 ; *Nostre Seigneur/Nostre Sire...*, 127 ; accord, 128
possession inaliénable, 63-65 ; notion de -, 114
premier(s), 422
prendre et composés, formes, 227
prépositions : remarques d'ensemble, 369 ; 370-404
pres, emprés, après, 396
présent, formes, 195 ; emploi, 291
proiier, formes, 227
prolepse, 378.6d (avec *de*), 471
proisier, formes, 227
pronominal, tour -, 232-240
pronome personnel, 29, 325 ; **morphologie** : 326 ; élision, 331 ; enclise, 332 ; formes régionales et emplois, 333-334 ; évolution du système, 335 ; **syntaxe** : 336-368 : interlocution, tutoiement/vouvoiement, 336-337 ; **sujet**, 338-350 : expression/non expression, 338-346 ; disjonction et autonomie, 347-349 ; conclusion, 350 ; **régime** : 351-368 : emploi des formes faibles/fortes, 351-357 ; *se/soi*, 358-362 ; évolution, 363 ; formes directes/indirectes, 363 ; ordre, 364 ; expression/non expression, 365 ; *le* anaphorique/cataphorique, 366-367 ; *en/i*, 368 ; 588.3b
prover, formes, 227
puis, 399.2, 422 ; *- que*, 504, 510, 513, 539

Q

qu- relatif-interrogatif : *qui/que*, 31 ; **relatif** : **formes** (*qui, ki, chi, que, quoi, cui...*, *quel, lequel*), 445, 473 ; **fonctionnement** : non autarcique : 474-486 (*cui*, 479 ; *que* relatif universel, 480-481 ; *lequel*, 482 ; *dont*, 483 ; *ou*, 484 ; *quant*, 485 ; *feme que feme*, 486) ; autarcique : 487-494 (valeurs hypothétique, concessive : 489,

535-537, 573 ; *qui qu'en poist*, 321.1c ; *qui qui, cui que*, 570, 572 ; *cui*, 490.2 ; emploi distributif, 490.3 ; *que*, 491 ; *dont*, 492 ; *ou*, 492 ; emploi couplé/non couplé, 493-494 ; **interrogatif** : *qui*, 583-584 ; *que*, 584-585 ; *quoi/coi/quei*, 584 ; **intensif**, 587.4 ; **exclamatif**, 597
quant (< quantus), 586, 597 ; *quan(t)que*, 141, 493 ; temporel, 500 ; *neporquant/nonporquant*, 564, 604 ; *ne tant ne quant*, 133

quant/cant, 586 ; temporel, 462, 499 : emploi relatif, 485 ; causal, 513 ; concessif, 573.5 ; interrogatif, 585
quart, quarz, ordinal, 183
que/ke/che, conjonction, 459-461 (polyvalence et locutions) ; temporel, 500 ; causal, 510 ; consécutif, 516, 519 ; final, 521 ; comparatif, 549 ; *que (ce) que*, 551 ; concurrent de *com*, 554 ; *ne... que*, exceptif, 621 ; *que que*, temporel, 500 ; *que que/quoи que*, temporel, 500, concessif, 571
quel, lequel, comparatif, 550 ; exclamatif, 597 ; (*le*) *quel que*, 571-572. Cf. aussi *qu-quens*, 586.3
querre et composés, formes, 227
quoi/quei, por -, 521

R

re-, préfixe, 439, 441
reçoivre et *deçoivre*, formes, 227
recoillir, cf. *coillir*
relatif-interrogatif, présentation d'ensemble, 30
relatives, 472-496 ; adjectives/substantives, 495 ; subjonctif/indicatif, 276-279
réponse, cf. interrogation
requerre, cf. *querre*
rere, formes, 227
res, préposition, 396
resurrexir, cf. *surrexir*
rien, 610
riere, deriere, ariere, 386, 391, 430, 434, 435.6a
rompre et composés, formes, 227
rover, formes, 227

S

salir, assalir, tressalir, formes, 227
sans/sanz/senz, 403, 623
sauf, 623
savoir, formes, 227; emplois, 228; en négation, 605.2
scripta, 2
se, cf. si
se/soi, cf. pronom personnel
semondre, formes, 227
seie(s)/soie(s), possessif, 115
sempres, 428-429
sen, possessif, 117
senuec, 403, 435.5
seoir et composés, formes, 227
seon, possessif, 118
si/se, 31; 408-416; 525, 537; *si... que*, 517; *si... com*, 538, 547; *si* adversatif, 563, 574.2; interrogatif, 591; *se/si... non*, 602, 620; avec l'impératif, 624; *si m'aît Dex*, 413, 512
sieue(s), sieue(s), possessif, 117
sofrir, formes, 227
soloir, formes, 227
son, sa, si, ses, possessif, 115
sor(e)/sour(e), desore/deseure, 386-387; concessif, 388, 435
sordre, formes, 227
soudre et composé assoudre, formes, 227
soue(s), possessif, 115-116
soz/sos/sus, desoz, dedezoz, 386, 389, 435
subjonctif, formes (indicatif/subjonctif), 200; présent (bases et désinences), 203-204; imparfait, 211-212; emplois, 263-282
subordination, 463-465; - inverse, 507
substantif, déclinaison : tableaux, 37-43; latine dans les anthroponymes, 46; fonctionnement et évolution, 47-50; emploi de la marque *-s*, 51; lexicalisation, 52; transfert

substantif-adjectif, 70; cf. aussi cas sujet, cas régime
suen(s), possessif, 115
suivre, formes, 227
superlatif, cf. adjectif; superlational (expression de la -), 178
surcomposés, temps -, 225; emplois, 305
surrexir, formes, 227
sus, desus, ensus, 387, 388.2, 430, 435
syntagme nominal, 28; syntagme verbal, 29

T

taisir, formes, 227
tant(e)(s), tanz, 140, 181, 546; comparatif, 546.3; concessif : *por tant*, 559; *non por tant*, 564, 604; *tant*, 565.2a, 574; *a (i)tant, en tant*, 421; *itant, autant/autretant*, 147, 547; *jusqu'a tant que*, 140; *autretant comme/que*, 140, 540, 559; *fors tant que*, 140, 622; *tant que/com*, 501, 517.2c, 538
targier, formes, 227
teie(s), toie(s), possessif, 115
tel(s)/teus/tex, tele, itel, autel, 147, 149-152, 181; *autretel*, 147, 153; *tel/cel*, 153; *tel... qui*, 487; *tel... que*, 517; *(i) tel... com*, 538, 547
temporalité, 497-507; emploi du subjonctif, 280.1
tempre(s), 429.4
temps verbaux, emplois, 290-305; "mélange des temps", 306
ten, possessif, 117
tenir, formes, 227
teon, possessif, 118
thématisation, avec infinitif, 253; avec préposition *de*, 378.6
tierz/tierz, tierce, 183
tiue(s), tiue(s), possessif, 117

tistre, formes, 227
tolir, formes, 227
ton, ta, ti, tes, possessif, 115
tordre, cf. tortre
tortre, tordre, formes, 227
tost, 428-429, 624
tot(e)(s), toz, tout(e)(s), tut(e), *tous, trestot, tuit*, 130-131; concessif, 565, 568
totalité, 133
tote(s) voie(s), tote(s) foiz, 425, 562
toue(s), possessif, 116
tours expressifs d'identification, 67
traire, formes, 227
transmission des textes, 4
tres, tresque, 400.3b, 430, 503
tressalir, cf. *salir*
triphtongues, 11
troi(s), trei(s), troie, numéral, 179
trop, 137, 142, 631
trover, formes, 227
tuen(s), possessif, 115

V

valence du verbe, 313-316, 379
valoir, formes, 227
veaus/viaus, seveaux/seviaus/siveus, 425, 564
veintre, formes, 227
venir, formes, 227
veoir, formes, 209, 227
vers, devers, envers, 400.1
vocalisation, 17; dans les substantifs, 45; dans les adjectifs, 164; dans les adverbes, 406.2b
voe(s), possessif, 117
voix, active et passive, 229-230
voloir, formes, 209, 227
vostre(s), voz, vos, possessif, 115

W

wallon, 201.1d, 208.3b